

**45ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(22 janvier – 2 février 2024)**

**Jordanie**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le 25 janvier 2024

Merci, Monsieur le Vice-Président.

Monsieur le Représentant permanent,

La France salue la délégation jordanienne et la remercie pour son rapport.

La France se réjouit des dispositions relatives aux droits des femmes introduites lors de la dernière révision constitutionnelle et salue la décision de maintenir l’accès des réfugiés aux services publics, annoncée par le Roi lors du Forum mondial sur les réfugiés.

La France formule les recommandations suivantes :

**1/ Instaurer un moratoire sur la peine de mort, puis ratifier le Deuxième Protocole facultatif visant à abolir la peine de mort,**

**2/ Ratifier le Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture,**

**3/ Veiller à garantir la liberté d’expression en ligne et hors ligne, conformément aux obligations internationales.**

Je vous remercie./.